

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 18 novembre 2020**

L'an deux mil vingt, le dix-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Alain DUBOIS, Maire

Etaient présents : Ms Alain DUBOIS, Samuel ELIOT, Cyrille BONNIN, Mme Denise FONTAINE, Ms Freddy SAVATIER, René SURIER, Ghislain HURÉ, Jean-Marie BARANGER et Mme Dominique BRUNET

Etaient excusés : M. Patrick BOUGAULT et Mme Emmanuelle BOUGAULT

M. René SURIER a été nommé secrétaire

*Date de convocation : 06 novembre 2020*

*Date d'affichage : 06 novembre 2020*

**ORDRE DU JOUR**

1. Demande de subvention
2. Taxe d'aménagement : taux et exonération facultatives
3. Candidat pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCTVV
4. Consultation sur le périmètre du futur SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Vienne Tourangelle
5. Questions et invitations diverses

**Observation sur le Procès-Verbal du 09 septembre 2020**

*Sans aucune observation, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.*

**N° 2020-11-053 Subvention AFM Téléthon**

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention d'AFM Téléthon.

Cette subvention permet à l'équipe de la délégation d'assurer les missions suivantes

- *représenter l'AFM-Téléthon au sein de différentes instances*
- *informer sur les maladies neuromusculaires*
- *rompre l'isolement des malades*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** de ne pas subventionner l'AFM Téléthon.

**N° 2020-11-054 Subvention Pompiers humanitaires du GSCF**

Monsieur le Maire informe les élus d'une demande de subvention des pompiers humanitaires du GSCF (*Groupe de Secours Catastrophe Français*).

Cette subvention permet aux pompiers humanitaires de *réaliser leurs interventions sur le plan national ou international. Ils souhaitent mettre en place pour 2021 une action complémentaire d'assistances auprès de l'ensemble des Communes de France. Cette assistance permettrait la mise en place de matériel de première nécessité.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** de ne pas subventionner les pompiers humanitaires du GSCF.

**N° 2020-11-055 Subvention Association Prévention Routière**

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de l'Association prévention routière.

Cette subvention permet *d'effectuer de la prévention auprès des usagers de la route afin de diminuer le nombre de décès et de blessés sur les routes.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** de ne pas subventionner l'association prévention routière.

**N° 2020-11-056 Subvention SPA**

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de la SPA (*Société Protectrice des Animaux*).

Cette subvention permet *d'assurer leurs engagements vis-à-vis des autorités publiques et de la population d'Indre-et-Loire.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** de ne pas subventionner la SPA.

**N° 2020-11-057 Subvention Secours Catholique**

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention du Secours Catholique.

Cette subvention permet *de lutter contre les causes de pauvreté et d'accompagner les personnes en difficulté.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** de ne pas subventionner le Secours Catholique.

**N° 2020-11-058 Consultation sur le périmètre du futur SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Vienne Tourangelle**

Monsieur le Maire présente le dossier de consultation sur le périmètre du futur SAGE.

Il convient aux élus d'émettre un avis, puisque Pussigny fait partie du périmètre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **émet** un avis favorable sur le périmètre du SAGE.

Cependant, ce projet en l'état ne semble pas avoir fait l'objet d'études approfondies.

**Nous émettons** donc beaucoup de réserves, tant sur la méthodologie de sa mise en œuvre, que sur le coût financier à long terme.

Le Conseil Municipal **se demande** quel sera le rôle et le pouvoir décisionnel des communes entrant dans ce périmètre, face aux aménagements qui pourront être répertoriés sur leurs territoires.

**N° 2020-11-059 Candidats pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCTVV**

Monsieur le Maire informe les élus qu'il convient de nommer un titulaire et un suppléant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées tenue par la CCTVV.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **désigne** Monsieur Alain DUBOIS en tant que titulaire et Monsieur Samuel ELIOT en tant que suppléant.

**5. Questions et invitations diverses**

- a) Monsieur le Maire fait part aux élus d'un courrier reçu de la Préfecture d'Indre-et-Loire concernant la fiscalité de l'aménagement. Il rappelle que la taxe d'aménagement est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable, ...) ainsi que celles qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles. Le Code de l'Urbanisme offre aux collectivités la possibilité d'instaurer cette taxe et des exonérations associées. Il convient de se prononcer sur l'éventuelle augmentation de cette taxe. Actuellement, la taxe d'aménagement communale est à 1%. Après concertation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir le taux actuel.

- b) Monsieur le Maire présente aux élus le nouveau Plan Communal de Sauvegarde. Monsieur Cyrille BONNIN fait certaines remarques objectives et propose d'apporter son soutien pour finaliser ce document.
- c) Repas des aînés : un repas, confectionné par l'Amuse Saveurs de Marcilly sur Vienne, sera offert aux habitants de plus de 62 ans et distribué le vendredi 20 novembre à partir de 10h.
- d) Les voûtes de l'église se fissurent : la commune a fait appel au service des Bâtiments de France afin de déterminer un moyen pour les consolider/réparer. A ce jour, nous sommes toujours en attente d'une réponse.
- e) Point sur l'avancement des travaux d'aménagement de la grange et des sanitaires. Concernant la grange : le raccordement électrique, la dalle béton et le plancher à l'étage sont terminés. Concernant les sanitaires : la partie plâtrerie est en cours de réalisation.
- f) Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Jean-Marie BARANGER. Un projet de « mini marché » est en cours de discussion, afin d'apporter un service de proximité et de dynamiser la commune. Un questionnaire sera diffusé aux habitants afin de connaître leur point de vue et permettra d'en déterminer ou non la faisabilité.
- g) Suite aux évènements actuels, les vœux du Maire risquent d'être annulés. Toutefois et afin de perpétuer la tradition, le bulletin municipal sera émis début janvier 2021. Les élus sont invités à transmettre leurs idées.
- h) Monsieur le Maire redemande aux conseillers s'ils ont des idées de projets pour 2021. Il leur présente ensuite un projet de préau sur le terrain en bas de la place communale. Le Conseil Municipal semble avoir un avis plutôt favorable mais souhaite connaître la faisabilité de ce projet.
- i) Un autre projet pourrait voir le jour : la réhabilitation d'une bâtisse située sur un terrain communal. Les élus souhaitent la visiter avant de mener une réflexion sur les suites à donner.
- j) Suite à la réfection de chaussée réalisée au Bois Rond et aux réserves émises par Monsieur le Maire, l'entreprise Bellin-TP réalisera la reprise de l'ondulation des purges au printemps prochain (lorsque la météo sera favorable) et procédera à un reprofilage des 2 bandes de roulement à la grave émulsion et à une reprise du revêtement bicouche.
- k) Concernant la Stèle Saint-Jacques de Compostelle qui a été endommagée et suite à sa rencontre avec Monsieur PARENT, Monsieur le Maire n'a toujours pas eu obtenu de retour de ce dernier quant aux options envisagées afin de restaurer ou remplacer la Stèle.
- l) Le Maire informe les élus que la SAFER a décidé d'attribuer au Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire les parcelles ZS 9 et 10 (Les Près Carrés) et ZT 14, 20 et 21 (Les Epinaudes) d'une surface totale de 2ha 90a 42ca.
- m) La Commune souhaite mettre en place un service d'aide pour les administrés rencontrant un problème de mobilité. Ce service servirait principalement pour récupérer des médicaments en pharmacie avec ordonnance. L'Association Vivre Ensemble travaillera en collaboration avec la mairie pour cette mise en place. Un essai sur 3 mois sera réalisé dans un premier temps. Un courrier dans ce sens sera établi aux habitants.
- n) La signature pour l'achat de la parcelle cadastrée ZH11 de 2 770 m<sup>2</sup> a été faite le 16 octobre.
- o) La Commune a obtenu une subvention de 1 480,50 € de la CCTVV et du SMICTOM suite à l'aménagement des points de collecte des ordures ménagères.
- p) Monsieur le Maire informe les élus sur l'achat d'un buste de Marianne. Il a été installé dans la salle de réunion de Conseil Municipal.
- q) Un rendez-vous avec le Président de l'ADAC est prévu le 27 novembre à 9h30.
- r) Un rendez-vous avec le STA de l'Ile-Bouchard est organisé le 02 décembre à 9h.
- s) Monsieur Cyrille BONNIN demande l'autorisation de solliciter des entreprises pour remplacer deux miroirs défectueux (un sur Sauvage et un dans le Bourg de Pussigny).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Maire  
Alain DUBOIS

Le secrétaire  
René SURIER

Les membres présents	Signature
Samuel ELIOT	
Cyrille BONNIN	
Denise FONTAINE	
Freddy SAVATIER	
Emmanuelle BOUGAULT	<i>Était excusée</i>
Ghislain HURÉ	
Patrick BOUGAULT	<i>Était excusé</i>
Jean-Marie BARANGER	
Dominique BRUNET	